

Procès-verbal Conseil de Ligue

Mercredi 18 décembre 2024

Présidence de séance : Yohann SELBONNE

Horaire : 19h45 - 21h

Participants

Présents : Claudia Chaudrin Raboteur, Sylvia Sermanson, Armelle Alamelle, Corine Cazako, Lucien Galvani, Yohann Selbonne, Teddy Flereau, Philippe Maquiaba, Jean-François Vlaj, Philippe Tourraine, Elain Elie, Thierry Colombo, Ricard Albert

Excusés : Jean Dartron, Guy Manette, Ulrich Delabarte, Isabelle Saint-Val, Jean-Charles Alcool.

Absents : Eric Nestar, Jocelyn Martial.

Invités : Thierry Montagne, Fabrice Morel

Ordre du jour :

1. Point sur le Projet Territorial Futsal – Thierry Montagne
2. Retour d'expérience sur la Guadeloupe – Fabrice Morel
3. Présentation de la Circulaire RG Compétitions LGF – Teddy Flereau & Armelle Alamelle
4. Démarrage R2 Futsal Masculin – Yohann Selbonne & Richard Albert
5. Questions diverses :
 - Point sur l'AG FFF (Président)
 - Suspension des compétitions jeunes (Président)

1. Projet Territorial Futsal LGF (T. Montagne)

Le DTR, Thierry Montagne, présente le diagnostic et les axes d'amélioration pour le futsal en Guadeloupe relevés lors des travaux conduits en avril 2024 pour un groupe projet réunissant tous les acteurs de la discipline.

Focus :

- 419 licenciés futsal (10 clubs).
- Pyramide inversée (peu de jeunes et nombreux seniors).
- Progrès significatif depuis 2020 avec une augmentation de 70% des effectifs.

Actions de l'ETR :

- Développement des jeunes à travers des actions ciblées (plateaux de découverte, concours du jeune futsaleur).
- Renforcement du futsal féminin (rassemblements sectoriels).

- Création de compétitions régionales pour structurer l'offre.

La VP Sylvia Sermanson propose qu'un point d'étape sur la réalisation des actions arrêtées, soit fait à mi-saison avec les acteurs de la discipline. Cet échange permettra de prendre la mesure des livrables délivrés et reste à réaliser.

Le VP Lucien Galvani appuie l'idée.

Le VP Jean-François Vlaj remercie l'ETR pour son travail, soulignant l'engagement des clubs et confirme la bonne réception par ces derniers des initiatives mises en place par la Ligue pour le futsal.

2. Retour d'expérience – actions futsal (F. Morel CTN Futsal FFF)

Fabrice Morel, Conseiller Technique National Futsal FFF, partage son retour sur les actions menées durant sa tournée en Guadeloupe qu'il trouve productive et riche de perspectives.

Au titre des points positifs, il relève :

- La formation de 23 éducateurs (succès quantitatif et qualitatif) avec la participation de tous les clubs, de très bons échanges et un bon état d'esprit tourné vers le développement de la pratique.
- La bonne dynamique et développement sur le futsal féminin senior, ce qu'il identifie comme un réel point fort.
- La découverte de la pratique Futsal par les jeunes du Pôle Espoirs de la Ligue Guadeloupéenne de Football.

Axes d'amélioration :

- L'augmentation de la proportion de jeunes licenciés (actuellement 6%).
- Le renforcement de l'arbitrage spécialisé futsal.
- L'optimisation des infrastructures par les collectivités (en s'appuyant sur le FAFA notamment).

En conclusion, Fabrice Morel se dit optimiste quant à l'avenir du futsal en Guadeloupe au regard du potentiel sur l'île et des axes mis en œuvre par la CDL au travers notamment la DTR.

3. Présentation circulaire modificative du Règlement Général des Compétitions de la LGF (T. Fléreau et A. Alamelle)

Le SGA Teddy Flereau et la VP Armelle Alamelle présentent une circulaire clarifiant la gestion des forfaits généraux.

Problématique identifiée : absence de l'article sur les forfaits généraux dans les règlements généraux de 2023-2024.

Propositions clés :

- Trois forfaits consécutifs ou non entraînent un forfait général.
- Annulation des résultats si le forfait général survient avant les trois dernières journées.
- Intégration d'équipes en non-activité partielle au niveau inférieur l'année suivante.

Le VP Philippe Maquiaba demande de clarifier le terme "antépénultième". Le principe visant à ajouter la définition entre parenthèses est actée. Le VP Lucien Galvani souligne la nécessité de simplifier le langage pour les clubs.

Après échanges et débats la circulaire est adoptée à l'unanimité des membres présents, et sera publiée, après diffusion du PV, pour application immédiate.

4. Démarrage R2 Futsal Masculin (Y. Selbonne)

Le VP Yohann Selbonne informe le CDL que le championnat niveau 2 commencera le dimanche 22 décembre 2024.

La participation de l'Intrépide de Sainte Anne à la compétition est confirmée suite à l'action menée par le VP R. Albert, qui souligne par ailleurs l'importance d'une organisation stricte pour assurer la continuité des compétitions.

Le VP Yohann Selbonne propose également au CDL de valider la demande d'engagement d'une équipe en niveau 2 faite par le Raizet FC. Cette demande permettra d'avoir encore plus de licenciés concernés par la pratique et les compétitions LGF.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. Questions diverses

Arbitrage : Le VP Philippe Tourraine informe le CDL que suite à la formation animée par la CONCACAF qui s'est tenue à Saint-Martin, un arbitre LGF s'est distingué et a été sélectionné pour suivre un nouveau volet de formation à la Barbade organisé par la CFU, du 16 au 20 Janvier. L'arbitre concerné est M. Joel Chaibrian.

Toutefois, la prise en charge du billet d'avion pour la BARBADE n'est pas prise en charge par l'organisateur du stage.

Le CDL remercie le VP Philippe Tourraine pour cette information qui démontre que noter arbitrage progresse, et acte que le point relatif au financement du déplacement sera vu ultérieurement avec le Président.

Programmation compétition féminine : le VP Philippe Maquiaba souligne l'importance d'une gestion des calendriers évitant les déséquilibres entre le futsal et le foot à 11, notamment dans les équipes féminines. Une réflexion est proposée pour créer des sections futsal au sein des clubs de foot à 11 afin de faciliter la coordination.

Le VP Richard Albert appuie cette idée, soulignant que l'intégration des deux pratiques dans un même club permettrait une meilleure gestion des joueuses et une progression harmonieuse des deux disciplines.

L'ordre du jour étant épuisé le VP Yohann Selbonne remercie les participants pour leur engagement et clôt la réunion.

Fin de séance : 21H00.

Le Vice-Président



Yohann SELBONNE

La Secrétaire Générale



Claudia CHAUDRIN RABOTEUR



Les décisions sont susceptibles d'appel de la FFF (Commission Fédérale des Règlements et Contentieux, email : juridique@fff.fr, adresse postale : 87 Boulevard de Grenelle 75015 Paris) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification ou de leur publication dans le respect des dispositions définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Rue de la Ville d'Orly - 97110 Pointe-à-Pitre

www.liguefoot-guadeloupe.fff.fr

sgeneral@lgfoot.fr

05.90.21.28.88